

31 jan 2023 -10:15

Le marché du travail belge en 230 tableaux: Back to the future ! L'état des lieux sur le marché du travail belge en 2021

En 2020, le marché du travail a dû faire face à un choc sans précédent : la crise du coronavirus. En 2021, nous constatons un retour étonnant à la "normalité" - avec cependant une pénurie de main d'œuvre aggravée dans certains secteurs et quelques impacts persistants.

Le mois de janvier est traditionnellement celui au cours duquel nous énumérons les résultats les plus importants de la mise à jour des 230 indicateurs du marché du travail qui sont compilés chaque année en annexe du Programme National de Réforme que chaque État membre de l'UE doit soumettre à la Commission européenne. C'est le moment où nous disposons des chiffres définitifs de l'année écoulée pour un large éventail de thèmes liés au marché du travail. Ces indicateurs sont développés par le SPF Emploi, Travail et Concertation sociale, en collaboration avec Statbel (SPF Economie, Direction générale Statistique - Statistics Belgium) et avec les Régions et Communautés. Nous prêterons également attention, dans cet aperçu, aux indicateurs à court terme disponibles, qui donnent une image provisoire des fluctuations remarquables dans le courant de 2022.

Le marché du travail en 2021

Les indicateurs du marché du travail ont peu évolué durant l'année 2021, malgré une année toujours marquée par la crise du coronavirus. Le taux d'activité - la part des personnes occupées et des chômeurs parmi la population âgée de 20 à 64 ans - a augmenté de 74,0% à 75,1% entre 2020 et 2021, ce qui est un taux plus élevé qu'avant la crise (même tendance dans l'UE passant de 77,6% à 78,5% durant la même période).^[1] Cependant, le taux d'activité des personnes peu qualifiées a diminué, ce qui agrandit un peu plus l'écart avec les personnes les plus qualifiées. Concernant le taux d'activité des personnes de nationalité non-belge, on constate une nette augmentation, passant de 66,8% à 70,0%. Le taux d'emploi pour les 20-64 ans - qui correspond à la part des personnes occupées dans la population en âge de travailler - est passé de 70,0% en 2020 à 70,6% en 2021 (supérieur au taux d'avant la crise). La moyenne de l'UE est restée plus élevée, 73,1%. Cependant on observe une petite diminution pour les faiblement qualifiés et une légère augmentation pour les hautement qualifiés ce qui augmente l'écart entre ces deux groupes.

Dans quelques domaines, nous voyons encore l'influence de la pandémie. Le taux de chômage a connu une augmentation entre 2020 et 2021, passant de 5,4% à 6,0%. Le taux a principalement augmenté pour les personnes faiblement et moyennement qualifiées mais la part des chômeurs de longue durée dans le chômage total est restée stable (41,7%). Le nombre de personnes en chômage temporaire a, quant à lui, nettement diminué entre 2020 et 2021, suite notamment à l'assouplissement de certaines mesures liées au coronavirus, mais le travail à domicile (à ne pas confondre avec le télétravail), qui avait déjà fortement augmenté à la suite de la crise en 2020, continuait sur cette lancée en passant de 29,0% à 36,2% entre 2020 et 2021.

En même temps, on peut noter que le marché du travail s'est redressé très rapidement. La Belgique enregistrait une bonne croissance de l'emploi de 3,5% (1,0% pour l'UE), notamment dans les secteurs de la construction et des services. En parallèle, le taux de vacance d'emploi (source JVS, intérim inclus) est passé de 3,1% à 4,3%, et la pénurie de main-d'œuvre s'est particulièrement aggravée dans le secteur de l'hébergement et la restauration. On observe aussi une diminution du taux de croissance des coûts réels du travail par unité produite de -2,9% (en forte diminution par rapport à 2020, 2,5%). La même chose se

produit avec le taux de croissance des coûts nominaux en diminution entre 2020 et 2021 passant de 4,1% à -0,1% avec une forte diminution dans le secteur des services et de la santé. Le risque de pauvreté a légèrement diminué entre 2020 et 2021 passant de 14,8% à 14,1% pour l'ensemble de la population, mais on remarque une augmentation de ce taux pour les chômeurs entre ces deux périodes.

Des écarts persistants

L'écart traditionnellement important entre les personnes nées en Belgique et celles nées en dehors de la Belgique a diminué entre 2020 et 2021, et même si la Belgique reste à la traîne par rapport à la moyenne européenne, on voit une nette amélioration. L'écart du taux d'activité entre les Belges et les personnes de nationalité non-belge passe à 5,9 points de pourcentage (contre 8,3 points en 2020 et 4,7 points dans l'UE). On se rapproche ainsi des niveaux de 2017 et 2018 (environ 5,5 points), ce qui démontre que, si la crise a touché plus sévèrement ce groupe, la reprise leur est cependant plus favorable. On retrouve le même phénomène avec le taux d'emploi (9,6 en Belgique et 9,3 dans l'UE). Cependant, si nous ne regardons que les étrangers de nationalité hors UE, l'écart est encore plus grand, et nous nous en sortons très mal d'un point de vue international. Lorsqu'il s'agit de l'écart entre les niveaux d'éducation, nous sommes toujours à la traîne : il persiste un écart du taux d'emploi entre les personnes peu et moyennement qualifiées de 22,7 points de pourcentage alors que dans l'UE il n'est « que » de 17,9 points.

Parmi les jeunes (15-24 ans), nous constatons une augmentation du taux d'activité (de 28,4% à 30,3%), ainsi que du taux d'emploi (de 24,1% à 24,7%). Le taux de chômage a aussi fortement augmenté pour les jeunes passant de 15,3% à 18,2%. Le nombre de NEETs (jeunes qui ne sont ni en emploi ni dans l'enseignement, ni en formation) a fortement diminué, passant de 9,2% à 7,4%. Le nombre de jeunes quittant prématurément l'école a encore nettement diminué en 2021.

Aperçu de 2022

Les résultats trimestriels de l'enquête sur les forces de travail (Statbel^[2]) disponibles pour 2022 ainsi que les indicateurs à court terme que nous publions sur une base mensuelle et trimestrielle montrent que certains indicateurs liés au coronavirus ont fortement évolué. Le chômage temporaire avait déjà nettement diminué entre 2020 et 2021 et a continué dans cette dynamique durant les mois de 2022. Durant les premiers mois de 2022, on a observé une augmentation continue du taux de vacance d'emploi - la part estimée de postes vacants sur l'ensemble des postes (vacants et occupés) - pour atteindre 3,23% en mai (sources administratives, intérim non inclus). Le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés est resté relativement stable durant les premiers mois de 2022. Pour ce qui est du taux de chômage, l'année 2022 voit ce taux diminué par rapport à 2021 pour atteindre 5,2% en septembre 2022.

Et plus encore

Vous pouvez retrouver tous ces indicateurs et bien d'autres encore sur le site web du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale (www.emploi.belgique.be - module "Statistiques" : Indicateurs structurels emploi et marché du travail - séries annuelles et Indicateurs à court terme marché du travail - séries mensuelles/trimestrielles). Personne de contact : Valerie.burnel@emploi.belgique.be

^[1] Rupture de série en raison de la révision du questionnaire et de la modification des définitions du BIT du chômage et de l'emploi. Depuis 2021, les personnes qui sont au chômage temporaire pendant une période ininterrompue de plus de trois mois sont comptabilisées parmi les chômeurs ou les inactifs et plus

parmi les personnes occupées, ce qui peut avoir provoqué une légère diminution du taux d'activité et du taux d'emploi.

[2] Les résultats de l'EFT présentés ici sont des résultats trimestriels et sont sujets à des fluctuations aléatoires plus importantes que les résultats annuels car ils sont basés sur un quart de l'échantillon annuel.

SPF Emploi, Travail et Concertation sociale
Rue Ernest Blerot 1
1070 Bruxelles
Belgique
02 233 41 11
<http://www.emploi.belgique.be>

Anne-Cécile Wagner
Attachée Service communication
0494 69 32 01
anne-cecile.wagner@emploi.belgique.be

Sandy Deseure
Diensthoofd Directie van de communicatie
0485 83 70 57
Sandy.deseure@werk.belgie.be